

Sandweiler, le 18 juin 2021

## CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu **au centre culturel** à Sandweiler, le **jeudi 24 juin 2021 à 16h00**.

## ORDRE DU JOUR

### Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Enseignement fondamental - Organisation scolaire provisoire 2021/2022
3. PDS - Plan de développement scolaire 2021 – 2024
4. PEP - Plan d'encadrement périscolaire 2021/2022
5. ROP - Règlement d'occupation des postes de l'école fondamentale de Sandweiler à partir de l'année 2021/2022
6. Syndicat intercommunal Minett-Kompost - Adhésion de la Ville de Luxembourg au syndicat Minett-Kompost et adoption des nouveaux statuts du syndicat
7. Deux droits de préemption – Confirmation des décisions prises par le collège des bourgmestre et échevins
8. Charte de collaboration et de mise en œuvre « Comité de pilotage Natura 2000 Moselle, Syr et Luxembourg Est – Nomination d'un représentant pour la commune de Sandweiler au sein du comité de pilotage
9. Questions des conseillers et du public

### Séance non publique

10. Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal pour les besoins du service technique communal

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

**Pour le collège des bourgmestre et échevins,  
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,**

